



# L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 32 - Lundi 17 Juin 2019 / " Zacly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.  
☎ 03.84.63.10.41 - Fax : 09.70.60.19.67 - Site : fredericfontaine.crc70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

## ⇒ Réunion publique du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 17/06/2019 (20h) :

**Membres présents :** SCHIESSEL Vincent (maire), FAUCONNIER Jérôme (1<sup>er</sup> adjoint), CHIPEAUX Bernadette (2<sup>ème</sup> adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CROISSANT Alain, PERRIN Jean-Pierre, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VIENNET Jean-Yves.

**A donné pouvoir :** CHERRIER Thierry. **Absent :** MASMEJEAN Grégory.

### \* Achat de terrain :

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter la parcelle cadastrée N° A 265 - A 266, sise Rue du Temple et d'une contenance totale de 3,77 ares. Parcelle proposée à la vente par Madame SERGENT Chantal.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil Municipal accepte le projet d'acquisition de cette parcelle.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette vente.

### \* Extension de réseau - Chemin du Moulin des Battants :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le SIED 70, afin de réaliser les travaux d'extension du réseau concédé d'électricité et réaliser simultanément la création d'un génie civil de communication électronique Chemin du Moulin des Battants.

Le Maire présente l'annexe financière - les travaux d'extension du réseau électrique sont subventionnés en totalité, à l'exception du génie civil de communication.

La Commune prendra à sa charge l'extension du réseau de télécommunications du poteau télécom jusqu'au n°7.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet autorise le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le SIED 70 (Syndicat d'Energie du Département de la Haute-Saône).

### \* Amortissements 2019 - DM :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'inscrire au Budget Primitif 2019 les amortissements des subventions sur le service assainissement ; c'est une opération d'ordre sans incidence budgétaire.

A savoir : inscription de 5 743 € au compte 77 - 042 en recette - et au compte 1391 - 040.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette décision budgétaire.

### Informations & Questions Diverses :

\* Sur vos agendas : cette année, l'opération « Nettoyons la nature » aura lieu au village le Samedi 28 Septembre (9h).

\* La Municipalité souhaite la bienvenue à M. Thomas VAXELAIRE, nouveau technicien de l'ONF pour notre village.

\* Elections européennes du 26 mai 2019 : le bureau de vote du village a comptabilisé 62% de votants.

\* Le poids du jambon présenté sur la fête du village était de 2,458 kg. Il a été remporté par M. Patrick LIMOGE.

\* Achat de nouveaux bancs en pierre pour le village.

\* Passage du jury départemental du Fleurissement pour une visite de la commune le Vendredi 28 Juin à 8h45.

⇒ **NUISANCES SONORES** : Pour les particuliers, elles sont tolérées du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Attention : le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

⇒ **BIENVENUE** : Bienvenue au village à Claire LEROY & Anthony PILLODS, à M. MULLER Jérôme, et également à M. Mickaël RAPHAT.

⇒ **ETAT CIVIL** : Dimanche 5 mai 2019 : naissance de Noé PILLODS, de Claire LEROY & Anthony PILLODS. Nos félicitations aux heureux parents.

⇒ **REMERCIEMENTS** : La Municipalité souhaite vivement remercier ici M<sup>me</sup> Cécile CHAUVIN-DESLANDES, M. Olivier POIROT, M. et M<sup>me</sup> Yves et Elisabeth ROLIER, M. Sylvain COLLEY, M. CHIPEAUX Sébastien, M. Fabrice COLEY et M. PERRENOUD Philippe. Un grand MERCI aux bénévoles qui ont participé à la matinée «Fleurissement» du 18 mai dernier. MERCI enfin aux habitants qui arrosent les fleurs et tondent sur terrain communal.

⇒ « **TRANQUILITE VACANCES** » : La brigade de gendarmerie vous informe que vous pouvez lui signaler votre départ en vous rendant dans ses locaux de Champagny afin de bénéficier de l'Opération «Tranquillité Vacances». Renseignements complémentaires à l'adresse suivante : [gendarmerie.interieur.gouv.fr/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite](http://gendarmerie.interieur.gouv.fr/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite).



Cérémonie en hommage aux Morts pour la France en Indochine  
(13/06/2019)



# L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 33 - Lundi 23 Septembre 2019 / " Zaclly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.  
☎ 03.84.63.10.41 - Fax : 09.70.60.19.67 - Site : fredericfontaine.ccr70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

## ⇒ Réunion publique du CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 23 /09/2019 (20h) :

### **Membres présents :**

SCHIESSEL Vincent (maire), FAUCONNIER Jérôme (1<sup>er</sup> adjoint), CHIPEAUX Bernadette (2<sup>ème</sup> adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), PERRIN Jean-Pierre, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VIENNET Jean-Yves.

**A donné pouvoir :** CHERRIER Thierry. **S'est excusé :** CROISSANT Alain. **Absent :** MASMEJEAN Grégory.

### **\* Programme accessibilité :**

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de mettre aux normes l'ensemble des bâtiments publics recevant du public et ceci dans le cadre de l'obligation de les rendre accessibles aux personnes handicapées. Il convient de créer un projet de travaux avec l'assistance d'un maître d'ouvrage. Après consultation, le Conseil retient le cabinet « ETUDES CONSEILS EN AMENAGEMENTS » pour la mise en place et le suivi du projet. Le montant de la rémunération sera fixé à 2 556 € TTC.

### **\* Contrat entretien ouvrage assainissement collectif :**

Le Maire suggère au Conseil Municipal de mettre en place un contrat d'entretien pour les ouvrages d'assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer un contrat avec la société « IP France » pour un montant annuel de 360 € TTC.

### **\* Contrat de télésurveillance des installations électromécaniques :**

Le Maire suggère au Conseil Municipal de mettre en place un contrat de télésurveillance des installations mécaniques pour les ouvrages d'assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer un contrat avec la société « IP France » pour un montant annuel de 288 € TTC.

### **\* Devis divers :**

Le Maire présente au conseil Municipal un devis pour le remplacement de radiateurs dans un appartement communal pour un montant de 1 910,70 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis avec la société « IGE TARNOSWSKI ».

### **\* Décision modificative comptable budget assainissement :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une régularisation d'arrondi de TVA, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au compte 658 à hauteur de 2 € par prélèvement au compte 615. Après délibération, le Conseil Municipal valide cette décision modificative.

### **\* Informations & Questions Diverses :**

- \* Le Jeudi 11 Juillet dernier à Lure, notre Commune a vendu un lot de 90 m<sup>3</sup> de résineux à la «Scierie MOUGENOT» pour un total de 4 116 € (soit 45,73 € le m<sup>3</sup>).
- \* A la vente des bois sur pied du 4 Septembre, un lot de 130 m<sup>3</sup> de chênes et de hêtres (P.5) a été vendu à la société «Les Avivés de L'Est» pour 13 260 € TTC (soit 102 € le m<sup>3</sup>).
- \* La prochaine échéance électorale est prévue en Mars 2020 (élections municipales).
- \* Le 17 Septembre dernier, M. Le Député Christophe LEJEUNE a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (échelon vermeil) à M. Vincent SCHIESSEL (maire) pour 30 ans de service des collectivités locales.
- \* La cabane à livres a été livrée. Elle sera installée prochainement sur la place vers le Monument aux Morts.
- \* Carte de remerciements des époux BOURQUIN suite à la naissance du petit Silvio.

## **- SMICTOM : Rappel des JOURS de COLLECTE -**

**Ordures ménagères :** Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

**Tri sélectif :** Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS des semaines paires**) :

**3 Octobre - 17 Octobre - 31 Octobre - 14 Novembre - 28 Novembre - 12 Novembre - 26 Décembre.**

⇒ **RELIQUAT D'AFFOUAGE :** Du bois d'affouage façonné (reliquat) est proposé aux habitants. A savoir un lot comprenant 7 stères débardés au prix de 38 € le stère. Le lot étant à retirer par l'acquéreur lui-même. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au Vendredi 4 Octobre 2019.

⇒ **ETAT CIVIL :** Le samedi 31 Août 2019 : naissance de Mathys FILLATRE, de Ludivine GERARDOT & Kévin FILLATRE. Nos félicitations aux heureux parents.

Le dimanche 14 Juillet 2019 : célébration par le maire du baptême républicain du petit Elyo Martin.

⇒ **REMERCIEMENTS :** La Municipalité souhaite vivement remercier ici M. Fabrice COLEY, M<sup>me</sup> Elisabeth ROLIER, M. Alain CROISSANT, M<sup>me</sup> Aurélia FILLON, M. Sylvain COLLEY.

⇒ **SACS de TRI :** Les sacs destinés au tri sélectif (couleur jaune) sont toujours à votre disposition en mairie.

**L'opération " Nettoyons la Nature " aura lieu le Samedi 28 Septembre.**

**La Municipalité vous donne rendez-vous à 9 h devant la Mairie.**

**Les jeunes & les adultes bénévoles y sont les bienvenus !**

⇒ **DISTILLATION :** La distillation à l'atelier public communal est ouverte. Elle est autorisée tous les jours de 6 heures à 19 heures, exceptés Dimanches et jours fériés. Les inscriptions se font en Mairie au minimum 15 jours avant la date retenue. Le retrait/retour de la clé du local et de la vanne se fait également en mairie.

⇒ **ARRIVÉES / DÉPARTS :** Vous arrivez au village / vous êtes sur le point de déménager : si ce n'est déjà fait, merci de vous présenter en Mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat pour régler les différentes démarches administratives (nouvelle adresse ; compteur d'eau...).



# L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 34 - Lundi 18 Novembre 2019 / " Zacly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.  
☎ 03.84.63.10.41 - Fax : 09.70.60.19.67 - Site : fredericfontaine.ccr70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

## ⇒ Réunion publique du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 18 /11/2019 (20h) :

**Membres présents :** SCHIESSEL Vincent (maire), FAUCONNIER Jérôme (1<sup>er</sup> adjoint), CHIPEAUX Bernadette (2<sup>ème</sup> adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, PERRIN Jean-Pierre, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VIENNET Jean-Yves.

**A donné pouvoir :** MASMEJEAN Grégory.

**Excusé :** CROISSANT Alain.

### \* Décharge comptable public :

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une décharge définitive au comptable public pour la gestion de l'exercice 2018.

### \* Assiette des coupes 2020 - Tarif bois affouage 2020 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2020 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites. Il autorise le Maire à signer tout document afférent.

\* Parcelles 17 et 18 : vente en bloc et façonné (affouage livré)

\* Parcelles 29, 30 et 31 : vente en bloc et sur pied.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants pour la vente de bois 2020. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les prix suivants :

Un tarif de 38 € TTC le stère livré à domicile et 8 € TTC pour les lots à façonner.

### \* Délégués Syndicat des Eaux :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner 2 délégués afin de représenter la commune au Syndicat des eaux de Champagne. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

M. SCHIESSEL Vincent - 1<sup>er</sup> délégué, M. PERRIN Jean-Pierre - 2<sup>ème</sup> délégué.

### \* Mise à jour DGF - Modification longueur voirie communale :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de mettre à jour le linéaire de la voirie communale prise en compte dans le calcul de la DGF, suite à la création de la rue des Carrières par délibération en date du 17/07/2017.

Actuellement la longueur de voirie communale est égale à 3 271 ML - Ajout de la rue des Carrières pour 120 ML. Soit une longueur totale de 3 391 ML.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le nouveau linéaire de la voirie communale.

### \* Concession ACCA :

Le Maire expose au Conseil qu'il doit procéder au renouvellement d'une demande de concession de M. Michel CHIPEAUX, Président de L'ACCA du village et dont l'objet est la construction d'une cabane de chasse démontable en forêt communale relevant du régime forestier, parcelle forestière n°28 assise sur le territoire communal de Frédéric Fontaine.

Après avoir entendu lecture de la demande de concession de M. CHIPEAUX., pétitionnaire, et de l'avis de l'ONF, le Conseil autorise le renouvellement de cette concession pour une durée de 9 années (commençant le 01/12/2019 - ce à titre gracieux et aux conditions fixées dans la délibération du 27/10/2015).

### \* SIVU (Pôle Educatif) :

Des travaux de rénovation sont réalisés sur le chauffage au Pôle Educatif. Le SIVU demande une participation de 1 439 € à la commune de Frédéric-Fontaine pour boucler le budget. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### \* Informations & Questions Diverses :

\* Concours national du Fleurissement : cette année encore notre commune se distingue et confirme son label au niveau « 2 Fleurs ». Concernant la « Route des Villages Fleuris » notre commune occupe le 4<sup>ème</sup> rang du classement en 2019.

## - SMICTOM : Rappel des JOURS de COLLECTE -

**Ordures ménagères :** Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

**Tri sélectif :** Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS des semaines paires**) :

**28 Novembre - 12 Novembre - 26 Décembre.**

⇒ **DÉCHETTERIE :** Vous pouvez emmener vos encombrants à la déchetterie semi-fixe installée sur de la Z.A. des Champs de May à Champagny. En règle générale, elle est ouverte les mercredis et samedis de 12 à 19 h. Songez à vous munir de votre badge personnel (à demander sur [www.sictom-etueffont.fr](http://www.sictom-etueffont.fr)).

⇒ **CULTE PROTESTANT :** Le prochain Culte célébré au Temple de Frédéric-Fontaine aura lieu le Dimanche 22 Décembre 2019 à 10 h 30.

⇒ **REMERCIEMENTS :** La Municipalité souhaite vivement remercier ici : M. Sébastien FAUCONNIER, M. Sylvain COLLEY, M. Hervé POUDEVIGNE, M. Joël RICCI, M. Fabrice COLEY, M<sup>me</sup> Elisabeth ROLIER, les jeunes de la classe de 4<sup>ème</sup> la MFR d'Aillevillers (ainsi que leurs moniteurs/monitrices), les participants à l'opération « Nettoyons la Nature » du 28 septembre dernier, M. Patrick GIGON (Horticulteur-Maraîcher, installé au 5 rue du Stade à Lure) pour le don de nombreuses pommes à jus.

⇒ **COMPTEURS EAU / ASSAINISSEMENT :**

**COMPTEURS EAU :** contacter le **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (Champagny)** : 03.84.23.17.92.

**ASSAINISSEMENT :** se présenter **en Mairie de Frédéric-Fontaine** : Mardi (9h-12), Mercredi (17h-18h) et Vendredi (10h-12h) - ou téléphoner au 03.84.63.10.41.

**FÊTE DE NOËL :** Une soirée récréative est programmée le **Vendredi 13 Décembre 2019 à 19 h** dans la **Salle des Associations**. Y sont conviés : - Les Enfants (de la naissance au CM2, soit 29 enfants) accompagnés de leurs parents - Les Anciens (70 ans et plus, soit 29 personnes) pour leurs colis de Noël. **Le Père Noël** en personne nous a fait part de sa présence pour l'occasion !...



# L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 35 - Samedi 23 Mai 2020 / " Zaclly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.  
☎ 03.84.63.10.41 - Site : fredericfontaine.cccr70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

## ⇒ Réunion à huit clos du CONSEIL MUNICIPAL - Samedi 23 Mai 2020 (11h) :

**Membres présents** : SCHIESSEL Vincent, CHIPEAUX Bernadette, PERRIN Jean-Pierre, BREGER Valérie, CHERRIER Thierry, DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, MASMEJEAN Grégory, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VARNIER Marilyne.

\* **Installation du Conseil Municipal** : La séance a été ouverte par M. Vincent SCHIESSEL, maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installés les conseillers cités ci-dessus. Il donne lecture de la charte de l'élu local, puis M. Roland TOURNIER (membre le plus âgé du Conseil) a pris la présidence.

\* **Election du Maire** : Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales. Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

M. Vincent SCHIESSEL a été élu à la majorité a été proclamé Maire et immédiatement installé.

### \* Adjoints : création des postes & élection :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer deux postes d'Adjoints.

Election du 1<sup>er</sup> Adjoint : M<sup>me</sup> Bernadette CHIPEAUX a été élue à la majorité a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et immédiatement installée.

Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint : M. Jean-Pierre PERRIN a été élu à la majorité a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.

\* **Délégations du Conseil Municipal au Maire** : M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences. Le Conseil vote à l'unanimité les délégations du Conseil Municipal au Maire.

\* **Délégations du Maire aux Adjoints** : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les délégations du Conseil Municipal du Maire aux Adjoints.

\* **Indemnités de fonction au Maire & aux Adjoints** : Population totale municipale résultant du dernier recensement : 266 habitants - Taux maximal en % de l'indice 1015, soit 25.5% (pour moins de 500 habitants).

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les indemnités de fonction du Maire.

Population totale municipale résultant du dernier recensement : 266 habitants - Taux maximal en % de l'indice 1015, soit 9,9 % (pour moins de 500 habitants).

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les indemnités de fonction des Adjoints.

\* **Délégués dans les organismes extérieurs** : Après délibération, le Conseil nomme :

Délégués à la CCRC : SCHIESSEL Vincent + Suppléant : CHIPEAUX Bernadette.

Référent CANICULE : Titulaire : PERRIN Jean-Pierre.

Délégués au SIED (Syndicat d'électricité) : Titulaire : TOURNIER Roland + Suppléant : POIROT Olivier.

DELEGUES COFOR (Association des Communes Forestières) : SCHIESSEL Vincent + CHERRIER Thierry.

Délégués SYSTEME DIALPHONE (Diffuseur d'alerte) : CHIPEAUX B. + PERRIN J-P. + ERNESTI G. + DOLAT A.

Délégués au SIVU : CHIPEAUX Bernadette + BREGER Valérie - Suppléant : DOLAT Armelle.

Référent DEFENSE : VARNIER Marilyne.

Délégués au SYNDICAT DES EAUX (Champagney) : Titulaire : SCHIESSEL Vincent + Suppléant : PERRIN Jean-Pierre.

\* **Composition des Commissions communales** : Après délibération, le Conseil nomme :

Délégués à la COMMISSION DES IMPOTS : SCHIESSEL V. + CHERRIER T. + MASMEJEAN G. - Suppléants : CHIPEAUX B. + PERRIN J-P. + ERNESTI G.

Délégués BATIMENTS - TRAVAUX - VOIRIE : SCHIESSEL V. + BREGER V. + CHIPEAUX B. + POIROT O.

Délégués ESPACES VERTS - FORÊT : SCHIESSEL Vincent. + PERRIN Jean-Pierre. + DOLAT Armelle.

Délégués SERVICE ASSAINISSEMENT : VARNIER Marilyne.

Délégués COMMUNICATION - ANIMATION - FETES & CEREMONIES : SCHIESSEL V. + CHIPEAUX B. + ERNESTI G + VARNIER M.

### \* Informations & Questions Diverses :

\* Depuis Novembre dernier, la Préfète de Haute-Saône est Madame Fabienne BALUSSOU.

\* Vente des bois : En mars dernier, la Commune a vendu un lot de 90 m<sup>3</sup> de hêtres à la Scierie « Cenci » de Ronchamp (au prix de 6 257 €, soit 69,50 € le m<sup>3</sup>).

**\* Les nouveaux arrivants (et les éventuels retardataires) peuvent encore se faire connaître en mairie pour l'attribution de lot de bois livré par le bûcheron en 2020.**

## **- SMICTOM : JOURS de COLLECTE -**

**Ordures ménagères** : Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

**Tri sélectif** : Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS des semaines paires**) :  
**28 Mai - 11 et 25 Juin - 9 et 23 Juillet - 6 et 20 Août - 3 et 17 Septembre -**  
**1<sup>er</sup>, 15 et 29 Octobre - 12 et 26 Novembre - 10 et 24 Décembre.**

⇒ **DÉCHETTERIE (Champagney)** : La déchetterie sera ré-ouverte sans rendez-vous à compter du **26 mai 2020**. Les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18 h, ainsi que les samedis de 9h à 18h.

⇒ **ETAT CIVIL** : Dimanche 29 Décembre 2019 à Trévenans : naissance de Nina CAPDEVILLE, de Catherine BONJOUR & Mathieu CAPDEVILLE. Nos félicitations aux heureux parents.

Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2020 : Décès de M. Jean-Claude WIDMER à l'âge de 79 ans. Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à la famille.

⇒ **REMERCIEMENTS** : La Municipalité souhaite vivement remercier ici M. Sylvain COLLEY, M. Jérôme FAUCONNIER, M. Emile CROISSANT, M. & Mme POIROT Olivier et Carine, M. Martial GRILLOT et M. Raphaël COLEY, ainsi que tous les participants à la matinée Fleurissement du 16 mai.

Les enfants déguisés & leurs parents accompagnateurs souhaitent remercier ici tous habitants du village pour leur bon accueil à l'occasion de Carnaval (Mercredi 4 Mars dernier).

⇒ **NUISANCES SONORES** : Pour les particuliers, elles sont tolérées **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanches et fériés de 10h à 12h.**

⇒ **DECHETS MENAGERS** : Il n'y aura pas de ramassage (et pas de rattrapage) des déchets ménagères le **Lundi de Pentecôte** (1<sup>er</sup> juin 2020).

⇒ **PERSONNEL** : Le Maire tient à remercier tout particulièrement la secrétaire et l'employé communal pour leur travail pendant la période de confinement.





# L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 36 - Lundi 29 Juin 2020 / " Zacly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.  
☎ 03.84.63.10.41 - Site : fredericfontaine.crc70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

## ⇒ Réunion à huis clos du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 29 /06/2020 (20h) :

**Membres présents :** SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1<sup>er</sup> adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2<sup>ème</sup> adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, MASMEJEAN Grégory, POIROT Olivier, VARNIER Marilyne.

**A donné pouvoir :** TOURNIER Roland.

### \* Comptes Administratifs - Comptes de Gestion 2019 :

**Budget Commune :** Après s'être fait présenté les comptes de l'exercice 2019 et après délibération, le Conseil accepte le compte de gestion et le compte administratif 2019. Soit : Déficit d'investissement : 1 580 €. Restes à réaliser en recettes et en dépenses : 0 €. Excédent de fonctionnement : 65 244 €.

**Budget Assainissement :** Le Conseil accepte le compte de gestion et le compte administratif 2019. Excédent d'investissement : 19 333 €. Excédent de fonctionnement : 20 265 €.

### \* Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

**Budget Commune :** Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2019 comme suit : Report en investissement : 1 580 €. Affectation au 1068 : 1 580 €. Report en fonctionnement : 63 664 €.

**Budget Assainissement :** Le Conseil décide d'affecter le résultat 2019 comme suit : Report en investissement : 19 333 €. Report en fonctionnement : 20 265 €.

\* **Taux d'imposition 2020 :** Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants : Taxe foncière (bâti) : 5,79 %. Taxe foncière (non bâti) : 83 %. Pas d'augmentation des taux cette année.

\* **Subventions 2020 :** Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour 2020 :

\* ACCA de Frédéric-Fontaine (Chasseurs) : 380 €.

\* Association " Zacly Multimédia " : 355 €.

\* **Cartes « Avantages Jeunes » :** Le Maire suggère la reconduction d'une action sociale en faveur des jeunes en leur offrant la carte « Avantage Jeunes » pour l'année 2020-2021, Le Conseil Municipal décide d'offrir cette carte aux jeunes du village (de l'entrée au collège au baccalauréat).

### \* Budget Primitif Commune 2020 :

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif **COMMUNE 2020** équilibré comme suit :

En recettes et en dépenses de Fonctionnement : 283 546 €.

En recettes et en dépenses d'Investissement : 63 743 €.

### \* Budget Primitif Assainissement 2020 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif **ASSAINISSEMENT 2020** équilibré comme suit :

En recettes et dépenses de Fonctionnement : 41 262 €.

En recettes et dépenses d'Investissement : 45 839 €.

### \* Délégués à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Le maire informe le Conseil qu'il convient de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs, en établissant une première liste de 24 personnes appelées à siéger. La désignation définitive des délégués sera effectuée par le directeur régional des finances publiques.

### \* Informations & Questions Diverses :

\* Une facture d'assainissement va être envoyée prochainement. Celle-ci est une estimation et l'ajustement interviendra au mois de Novembre 2020 avec le relevé réel.

\* Le maire, Vincent SCHIESSEL, a été élu 2<sup>ème</sup> vice-président à la Communauté de Communes, délégué à l'Environnement.

\* Une petite exposition « Patrimoine » envisagée à l'automne (Salle des Associations).

\* Forêt : La Commune a vendu dernièrement un lot de hêtres à l'entreprise DUCHANOIS de Champagny pour 2 793 €. Elle a également vendu un lot de bois sur pied (essences diverses - parcelle 29) pour 1 530 € à l'entreprise DUCHANOIS.

\* Un ajout de lampes de rues prévu Chemin du Cimetière, Chemin du Moulin des Battants et Rue de la Glycine.

## **- SMICTOM : JOURS de COLLECTE -**

**Ordures ménagères :** Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

**Tri sélectif :** Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS des semaines paires**) :

**9 et 23 Juillet - 6 et 20 Août - 3 et 17 Septembre -  
1<sup>er</sup>, 15 et 29 Octobre - 12 et 26 Novembre - 10 et 24 Décembre.**

⇒ **MASQUES :** La Municipalité met (gratuitement) des masques à votre disposition. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

⇒ **REMERCIEMENTS :** La Municipalité souhaite vivement remercier ici tous les habitants qui tondent et/ou arrosent les jardinières & massifs des espaces verts communaux.

⇒ **NUISANCES SONORES :** Pour les particuliers, elles sont tolérées **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanches et fériés de 10h à 12h. En cas d'abus constaté et répété, une amende forfaitaire sera appliquée.**

### **Matinées « Fleurissement » :**

Dans le cadre de l'embellissement général du village, de la participation à la « Route des Villages Fleuris » ainsi qu'au label des « Villages Fleuris », la Municipalité propose aux habitants (intéressés et bénévoles) un rendez-vous « Fleurissement ». Cet été, une date a été retenue :

**Le Samedi 4 Juillet 2020 à 9 h 30** (atelier municipal),  
**Venez nombreux !**

**- MOT du MAIRE ICI -**